



Bilan sur les langues officielles 2023-2024

Renseignements de base

Préparé par : Stephanie Azoulay, Gestionnaire par intérim, Politiques et planification stratégiques

Nom de l'institution : Conseil des arts du Canada

Code de l'institution : CCL

Ministre responsable : Ministre du Patrimoine canadien

Administrateur général : Michelle Chawla, Directrice et chef de la direction

Personne responsable des langues officielles (parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles* (LLO)) : Sadaf Payman, Ressources humaines/Coordonnatrice de la mise en œuvre du système des finances

Coordonnateur national ou personne-ressource responsable de la mise en œuvre de l'article 41 (partie VII) de la LLO : Stephanie Azoulay, Gestionnaire par intérim, Politiques et planification stratégiques

Personne(s)-ressource(s) en région pour l'article 41 de la LLO (le cas échéant) : S/O

Parties VII de la LLO – Progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais

1. L'institut a veillé à ce que des mesures positives soient prises en faveur de la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

Presque toujours (Entre 90 et 99% des cas).

2. Promouvoir et appuyer l'apprentissage des deux langues officielles

Veuillez vous référer à notre réponse à la question 19.

3. Favoriser l'acceptation et l'appréciation du français et de l'anglais

Pour favoriser l'acceptation et l'appréciation des deux langues officielles, le Conseil a adopté un certain nombre de pratiques exemplaires, notamment l'envoi de communications internes bilingues, la tenue de réunions générales bilingues et

l'invitation explicite aux employées et employés à s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Voici quelques-unes des autres mesures instaurées.

Célébration de la Journée des langues officielles

La championne des langues officielles du Conseil a envoyé un courriel dans les deux langues officielles à tout le personnel pour souligner la Journée des langues officielles. L'année dernière, le 14 septembre 2023, le personnel a été invité à participer à un événement virtuel qui comprenait des prestations musicales et d'autres spectacles culturels d'artistes du pays, ainsi qu'à tester ses connaissances des deux langues officielles du Canada sur le site web de la Journée des langues officielles.

Politique sur les langues officielles du Conseil

La [Politique sur les langues officielles](#) du Conseil (mise à jour en 2023) régit et appuie les activités de l'organisation relatives aux langues officielles. Elle énonce et communique les valeurs, le contexte juridique, les instruments, les rôles administratifs et les processus liés aux langues officielles au Conseil.

Le Conseil a élaboré différentes stratégies et mesures au fil des années en vue d'appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Confrontées à des obstacles géographiques, linguistiques et culturels, ces communautés ont été appuyées par le Conseil grâce à des mécanismes de financement stratégique. Elles sont d'importants bénéficiaires du financement du Conseil en général, qui est attribué dans le cadre de processus concurrentiels, en regard de critères d'évaluation publiés. Ces stratégies sont aussi présentées dans la Politique sur les langues officielles du Conseil.

Comité des langues officielles du Conseil

Le Comité des langues officielles du Conseil étudie l'utilisation des langues officielles par le Conseil ainsi que ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, et formule des recommandations à ce sujet. Le travail du Comité permet au Conseil de se conformer aux obligations prévues par la loi et d'améliorer continuellement ses activités dans ce domaine. Le Comité est présidé par la championne des langues officielles et composé de membres du personnel provenant de tous les secteurs de l'organisation et ayant des responsabilités en matière de langues officielles, dont la coordonnatrice ou le coordonnateur responsable de la mise en œuvre de l'article 41.

Nomination de personnes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à des postes de direction

Nous favorisons également l'acceptation et l'appréciation du français et de l'anglais en attribuant des postes de direction à des personnes représentant les CLOSM. Par exemple, en juillet 2023, Yves-Gérard Méhou-Loko, membre d'une communauté francophone en situation minoritaire, a été nommé secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), qui relève du Conseil. Il a livré des allocutions lors d'événements qui s'adressaient aux CLOSM au Canada : le Symposium de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO), le Sommet national sur l'apprentissage pour la francophonie canadienne organisé par le

Réseau pour le développement de l’alphabétisme et des compétences (RESDAC) et le Congrès Metropolis Francophonie mondiale organisé par l’Association d’études canadiennes. Il est également vice-président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA). Michel Emery (franco-yukonnais) est membre du comité exécutif de la CCUNESCO.

4. Promouvoir le caractère bilingue du Canada au pays et à l’étranger

L’engagement du Conseil à promouvoir la dualité linguistique du Canada se manifeste par ses processus et sa structure de programme bilingues. De plus, les activités artistiques financées par le Conseil dans les deux langues officielles rejoignent le public canadien de communautés situées partout au pays, ainsi que des publics et des communautés du monde entier.

Promouvoir le bilinguisme au Canada

Le Conseil fait la promotion du bilinguisme au Canada par l’entremise du Programme du droit de prêt public (DPP). Au titre de ce programme sont versés des paiements annuels aux créatrices et créateurs littéraires du milieu de l’écriture, de l’illustration, de la photographie, de la traduction, de la narration et de l’édition pour la présence de leurs livres dans les bibliothèques publiques du pays. La Commission du DPP, qui réunit des membres des communautés littéraires anglophones et francophones, supervise le programme.

Comme l’indiquent les [actions](#) énoncées dans son plan stratégique 2021-2026, [L’art, plus que jamais](#), le Conseil s’est engagé à investir 74 millions de dollars en paiements aux créatrices et créateurs par l’entremise du Programme du DPP d’ici cinq ans. En 2023-2024, quelque 14,5 millions de dollars ont été distribués à plus de 18 200 créatrices et créateurs littéraires du pays œuvrant dans les deux langues officielles pour reconnaître la disponibilité de leurs œuvres dans les bibliothèques publiques canadiennes. Au total, le Conseil a versé 6,6 millions de dollars aux autrices et auteurs francophones, et 8,1 millions de dollars aux autrices et auteurs anglophones.

En 2023-2024, le niveau de soutien direct à la création littéraire dans les CLOSM par le Programme du DPP était de près de 1,3 million de dollars, ce qui représente près de 9 % du budget total des paiements du DPP. Le programme a permis de verser 600 000 \$ pour les inscriptions de titres en français de créatrices et créateurs littéraires résidant à l’extérieur du Québec, et 700 000 \$ pour les inscriptions de titres en anglais de créatrices et créateurs littéraires résidant au Québec.

Tournée du spectacle TiBert et Douzie à North Vancouver

En 2023-2024, les performeurs TiBert (Rob Malo) et Douzie (Alexandre Tétrault) ont reçu une subvention du Conseil pour une tournée de quatre écoles d’immersion française et un spectacle organisé par le groupe Canadian Parents for French à North Vancouver.

TiBert et Douzie sont fiers francophones-métis, membres de l’Union nationale métisse

du Manitoba, et ils se parlent en français entre eux même quand ils sont entourés d'un monde anglais. De plus, ils apprennent le métchif de leurs aînés et c'est cette richesse de la langue et de leurs cultures (franco métisse et -Canadienne-Française) qu'ils partagent avec les étudiants.

Leurs spectacles offrent un voyage sonore et visuel de la culture française et métisse au Manitoba. Les écoles d'immersion française de North Vancouver ont très rarement la chance d'accueillir des artistes francophones. Pour le groupe Canadian Parents for French, c'est un contact très important pour la propagation du français partout au Canada anglais.

Promouvoir le caractère bilingue du Canada à l'étranger

Par l'entremise de nombre de ses programmes de subventions, le Conseil permet aux artistes des CLOSM de voyager, de présenter leurs œuvres et d'aller à la rencontre de publics partout dans le monde. Il s'agit de moyens efficaces de promouvoir le caractère bilingue du Canada à l'échelle internationale.

Par exemple, en 2023-2024, le Conseil a octroyé une subvention à Vishtèn, un groupe musical francophone basé à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, pour une tournée aux États-Unis. Grâce à cette subvention, Vishtèn a réalisé un projet ambitieux visant à célébrer et à promouvoir la culture acadienne et celtique de l'Île-du-Prince-Édouard. Leur projet phare, intitulé « Connexions », consiste en un spectacle où ils invitent des musiciens francophones et anglophones à explorer les liens musicaux et culturels. Le spectacle fut présenté en Louisiane à la série Banners de la McNeese State University à Lake Charles, au Festival International de Lafayette et au New Orleans Jazz & Heritage Festival, une première tournée internationale pour ce projet.

L'année dernière, le Conseil a aussi accordé une subvention à Scott Glassman, un cinéaste anglophone indépendant établi à Montréal, au Québec, pour qu'il se rende à Beyrouth, au Liban, pour présenter deux de ses courts métrages (en anglais) au Festival libanais du film indépendant : *Lior* (2021) et *A Night With Lucas and Silvia* (2023). Pour le cinéaste, il s'agissait d'une première occasion de présenter son travail à l'étranger et de s'adresser à un public international. En tant que seul cinéaste québécois admis au festival, il a pu représenter les jeunes cinéastes du Québec à l'international et présenter un travail réalisé et ancré dans la scène artistique canadienne avec l'ambition de transcender les frontières, les langues et les cultures pour discuter avec d'autres cinéastes de pratique, de connaissances et d'inspiration artistiques.

5. Appuyer la création et la diffusion d'information en français qui contribuent à l'avancement des savoirs scientifiques (Si oui, précisez le domaine scientifique dans les précisions obligatoires)

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a contribué à de nombreuses initiatives qui ont appuyé la création et la diffusion d'information en français qui contribuent à l'avancement des savoirs scientifiques.

Par exemple, la CCUNESCO est partenaire institutionnel de l'Acfas, un organisme à but non lucratif contribuant à l'avancement des sciences au Québec, dans la francophonie canadienne et sur la scène francophone internationale. La CCUNESCO a organisé deux activités lors du 90^e Congrès de l'Acfas en 2023, qui réunit des milliers de participants provenant de la Francophonie canadienne et internationale : une sur la science ouverte et une sur les liens entre les langues autochtones et le développement durable.

De plus, la CCUNESCO a fait la promotion de son document « Introduction à la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte », disponible en français, auprès de différentes parties prenantes au Canada. La science ouverte est définie comme étant « un concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. »

Appuyer des secteurs essentiels à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (cochez toutes les cases qui s'appliquent et donnez des précisions concernant chacune d'entre elles) :

6. Culture

En tant que seul organisme public de soutien aux arts d'ordre national, le Conseil soutient directement le secteur artistique et culturel canadien de différentes façons. En 2023-2024, le Conseil a investi 323,7 millions de dollars sous forme de subventions, de prix, d'initiatives et de partenariats ayant profité directement aux artistes, aux travailleuses et travailleurs de la culture et aux organismes artistiques de tout le pays, dont bon nombre appartiennent à des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Le Conseil accorde des subventions pour soutenir la recherche, la création, la production et la présentation d'œuvres artistiques et littéraires.

Le Conseil dispose également de deux fonds stratégiques qui appuient directement les CLOSM. D'une part, la Stratégie d'accès aux marchés pour les artistes des communautés de langue officielle en situation minoritaire (Stratégie d'accès aux marchés) vise à améliorer l'accès des artistes ayant une pratique professionnelle et des organismes artistiques des CLOSM à divers marchés et publics. D'autre part, le Fonds pour les langues officielles vise à sortir de l'isolement les artistes des CLOSM et à appuyer l'épanouissement des artistes et des organismes artistiques de ces milieux.

7. Éducation

La CCUNESCO coordonne un réseau de plus de 100 écoles UNESCO au Canada. Les enseignants et les élèves explorent à travers des projets et des initiatives les quatre domaines d'action suivants : la mission et le mandat de l'UNESCO et les objectifs de développement durable; l'éducation à la citoyenneté mondiale; l'éducation au

développement durable et la lutte contre les changements climatiques; et l'éducation autochtone et la réconciliation. Une vingtaine d'écoles UNESCO enseignent dans une langue officielle en situation minoritaire.

De plus, grâce entre autres au financement de la stratégie d'accès au marché pour les CLOSM du Conseil (décrite ci-haut) en 2023-2024, **les Éditions David**—une des seules maisons d'édition de langue française en Ontario (basée à Ottawa) qui alimente des collections destinées au lectorat jeunesse—a pu lancer une nouvelle collection, *Pigeon voyageur*, destinée à un lectorat de 9 à 13 ans. Par le biais de partenariats stratégiques, d'activités de sensibilisation et de promotion auprès des publics d'enseignants, de bibliothécaires et de parents, cette maison d'édition permet aux jeunes lecteurs de l'Ontario et du Canada d'accéder, de lire et de profiter d'une riche littérature franco-ontarienne qui leur est destinée.

8. Santé

S. O.

9. Justice

S. O.

10. Emplois

S. O.

11. Immigration

On observe au Canada une augmentation de l'immigration francophone à l'extérieur du Québec, notamment des nouveaux arrivants de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et du Maghreb. En 2022, 16 300 immigrants francophones se sont installés à l'extérieur du Québec, représentant 4,4 % des immigrants francophones au Canada. Plusieurs organismes artistiques soutenus par le Conseil jouent le rôle d'accueillir et de bâtir des liens avec ces nouveaux arrivants. C'est le cas du **Théâtre Cercle Molière** à Winnipeg (qui reçoit un financement de base du Conseil) qui dans les dernières années a travaillé en coproduction avec des artistes marocains, a mobilisé la communauté marocaine de Winnipeg et a également accueilli des artistes sénégalais, haïtiens et guinéens.

12. Protéger et promouvoir la présence d'institutions fortes qui desservent les communautés de langue officielle en situation minoritaire

En 2023-2024, le Conseil a versé 7 649 531 \$ en financement de base (opérationnel) à 85 organismes artistiques de langue officielle en situation minoritaire au pays, soit à 44 organismes anglophones situés au Québec (3 869 916 \$ en financement) et à 41 organismes francophones situés hors du Québec (3 779 615 \$ en financement). Ce financement pluriannuel stable et récurrent aide ces organismes à continuer de

prospérer dans leur communauté, en fournissant des offres culturelles, de l'appui et des services essentiels aux CLOSM dans partout au pays.

Voici deux exemples d'organismes des CLOSM ayant reçu une subvention de base du Conseil en 2023-2024. Ces organismes contribuent grandement à la vitalité de leurs communautés de langue officielle en situation minoritaire.

English Language Arts Network (ELAN), Montréal, Québec

English-Language Arts Network (ELAN) est un organisme à but non lucratif qui met en relation des artistes, des travailleuses et travailleurs culturels et des organismes artistiques d'expression anglaise de tous les horizons et de toutes les disciplines artistiques et régions du Québec. Il s'agit du seul organisme multidisciplinaire représentant l'ensemble des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels d'expression anglaise du Québec.

Les services rendus par ELAN à la communauté artistique anglophone du Québec comprennent trois volets : établir des liens entre les artistes et les orienter vers des ressources et de l'information; soutenir les artistes grâce à du développement professionnel et à de la représentation; et créer des partenariats et des occasions qui enrichissent la communauté.

Pour ses membres, ELAN est un espace communautaire où l'on peut célébrer la culture québécoise d'expression anglaise, faire cause commune avec les artistes et le public de langue française, et contribuer à une identité québécoise en pleine évolution qui met à l'honneur la diversité sociale, culturelle et artistique.

Théâtre la Seizième, Vancouver, Colombie-Britannique

Le Théâtre la Seizième est la principale compagnie de théâtre francophone professionnel en Colombie-Britannique et elle constitue une ressource culturelle majeure pour les 70 000 francophones et les 300 000 francophiles de sa province. Le Théâtre la Seizième a pour mandat de rejoindre le large éventail de publics, composé de francophones et francophiles de tous âges, aux horizons culturels, niveaux de français, et affinités artistiques variés.

Pour ce faire, le Théâtre la Seizième présente chaque année une programmation diversifiée. Les saisons mettent à l'affiche des créations et des œuvres contemporaines, presque toujours inédites dans la province, qui reflètent la richesse de la création théâtrale francophone d'ici et d'ailleurs et y contribuent.

La compagnie joue, par ailleurs, un rôle clé auprès des artistes francophones de la Colombie-Britannique, pour qui elle constitue à la fois un employeur important, un centre de ressourcement et une référence en matière de gestion et de développement d'événements culturels.

14. Lors de la négociation d'accords (de financement ou autres) avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans des domaines d'activités qui peuvent contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, à la pleine reconnaissance et à l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, à la protection et à la promotion du français ou en encore à l'apprentissage dans la langue de la minorité, l'institution fédérale s'est assuré d'avoir un mécanisme en place pour favoriser l'inclusion de dispositions en matière de langues officielles dans ces accords.

Souvent (Entre 50% et 69% des cas).

Le Conseil a commencé à inclure des clauses relatives aux langues officielles dans ses ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Par exemple, au cours de la dernière année, les clauses suivantes ont été incluses dans ces ententes :

« Le Conseil des arts du Canada est assujéti à la *Loi sur les langues officielles*. Par conséquent, les parties qui concluent la présente entente doivent respecter cette loi. »

« De plus, toutes les communications officielles doivent suivre l'image de marque générale (éléments visuels et narratifs) des parties respectives, **respecter la Loi sur les langues officielles du Canada** et répondre aux exigences en matière d'accessibilité dans les efforts de communication et de rayonnement. »

Le Conseil cherchera à intégrer une clause normalisée à toutes ses ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

15. L'institution a identifié les intervenant issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui sont d'intérêt dans le cadre de son mandat ou de la mise en œuvre de ses programmes.

Le Conseil a mis en œuvre plusieurs mesures pour cerner les parties prenantes des CLOSM et s'engager auprès d'elles. Ces mesures, dont quelques-unes sont listées ci-dessous, permettent au Conseil de mieux comprendre les défis et les possibilités et de prendre des décisions éclairées autour des projets ou des initiatives touchant les CLOSM.

Auto-identification volontaire

Le Conseil encourage les candidates et les candidats et les pairs évaluatrices et évaluateurs, soit les personnes qui évaluent les demandes présentées aux divers programmes et prix du Conseil, à remplir un formulaire d'auto-identification volontaire. Ce formulaire leur permet d'indiquer leur première langue apprise, de préciser leur appartenance à une minorité de langue officielle francophone ou anglophone et d'indiquer toutes les langues apprises encore maîtrisées. Ce formulaire aide le Conseil à déterminer si ses programmes et services touchent une gamme diversifiée d'artistes du Canada et de cerner toute lacune et occasion. On invite également les candidates et candidats à s'auto-identifier afin de déterminer s'ils sont admissibles à des mesures

stratégiques, y compris un financement spécial.

Outil d'attestation pour les groupes et les organismes

À l'automne 2023, le Conseil a lancé un nouvel outil d'attestation à l'intention des groupes et des organismes artistiques qui présentent une demande de financement au Conseil. Celui-ci leur permet d'indiquer si leurs activités appuient un ou plusieurs des groupes stratégiques définis par le Conseil, dont les CLOSM. Ces données aident le Conseil à identifier les lacunes et les obstacles dans son financement des CLOSM et à déterminer si les groupes et les organismes sont admissibles à des mesures stratégiques, y compris un financement spécial.

Composition équilibrée des comités d'évaluation par les pairs

L'évaluation par les pairs est au cœur de la plupart des décisions du Conseil des arts du Canada octroyant du financement à des artistes, des organismes ou des projets artistiques. Le Conseil s'engage à veiller à ce que le choix des pairs reflète la diversité de la population canadienne, y compris les CLOSM. Le nombre de pairs évaluatrices et évaluateurs des CLOSM est vérifié chaque année, afin que ces groupes soient bien représentés. Cette stratégie accroît la compréhension des enjeux et des pratiques des CLOSM et permet de veiller à ce qu'ils soient correctement reflétés dans les décisions.

En 2023-2024, pour les comités des programmes de subventions et des fonds stratégiques du Conseil, les pairs évaluatrices et évaluateurs provenant des CLOSM comptaient pour 167 des 673 pairs évaluatrices et évaluateurs résidant au Canada, soit une proportion de 24,8 %. En comparaison, selon les données du recensement de 2021, les artistes des CLOSM représentent 10,6 % du nombre d'artistes au Canada. De ce nombre, 6,8 % sont des artistes anglophones vivant au Québec et 3,8 % sont des artistes francophones vivant hors du Québec (Hill Strategies, [Statistical profile of English-speaking artists in Quebec](#) et [Portrait des professions culturelles et d'artistes dans la francophonie canadienne](#)).

16. Soutenir et appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire

Mesures stratégiques continues et résultats

Dans l'ensemble, en 2023-2024, le Conseil a fourni aux CLOSM un appui financier total (programmes réguliers et financement stratégique combinés) de 27 485 454 \$. De cette enveloppe, 16 366 507 \$ ont été versés à des artistes, des groupes et des organismes des communautés anglophones, et 11 118 947 \$, à des artistes, des groupes et des organismes des communautés francophones. Il s'agit d'une diminution de 25,6 % du financement accordé aux CLOSM par rapport à 2022-2023. En 2022-2023, le Conseil a en effet versé deux séries de subventions gouvernementales à durée limitée en réponse aux répercussions de la pandémie de COVID-19 : 50 millions de dollars en fonds de rétablissement qui ont profité à de nombreuses communautés mal servies et marginalisées, y compris les CLOSM; et 9,2 millions de dollars en soutien à environ 200 organismes bénéficiant d'une subvention de base et se consacrant aux communautés mal servies et marginalisées, en particulier les communautés autochtones, racisées, les personnes sourdes ou handicapées, ainsi que les

communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces résultats du financement global montrent l'effet cumulatif des initiatives décrites ci-dessous, de même que l'augmentation globale du soutien du Conseil au secteur des arts.

Critères d'évaluation pour les subventions de projets et de base

Plusieurs programmes de subvention utilisent des critères d'évaluation exigeant que les candidates et candidats expliquent en quoi leur projet – en particulier leur programmation artistique, leur composition organisationnelle et leurs publics – représente la diversité de leur collectivité géographique. Ces critères incluent la représentation et l'engagement des CLOSM, ainsi que d'autres groupes marginalisés et mal servis.

De plus, toute entité bénéficiant d'une subvention de base (fonctionnement) doit signer les modalités de la subvention par lesquelles elle s'engage à rendre compte des stratégies et des initiatives entreprises pour répondre aux besoins de leurs communautés, y compris les CLOSM, et les représenter. Dans les modalités, on encourage par ailleurs les bénéficiaires de subventions à préciser à l'intention de quels groupes ou publics les activités sont conçues, et à prendre les mesures appropriées pour inclure autant que possible les publics de langue officielle en situation minoritaire. Le Conseil considère qu'en incluant des critères d'évaluation et des conditions exigeant que les candidates et candidats expliquent comment leur travail reflète la diversité de leur communauté géographique, il contribue à soutenir et à enrichir les candidatures des CLOSM aux programmes du Conseil.

En 2023-2024, par l'entremise des composantes associées à des subventions de base, 7 649 531 \$ ont été accordés aux CLOSM, dont 3 869 916 \$ à des organismes des communautés anglophones minoritaires et 3 779 615 \$ à des organismes des communautés francophones minoritaires.

Fonds pour la stratégie d'accès aux marchés pour les CLOSM

La [Stratégie d'accès aux marchés pour les CLOSM](#) du Conseil est un fonds stratégique de subventions de projets s'adressant aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM, qui découle du Plan d'action sur les langues officielles 2023-2028. L'objectif du fonds est d'élargir l'accès aux marchés nationaux et internationaux pour les œuvres de ces communautés, de contribuer au développement de nouveaux marchés et de renforcer la capacité des artistes et des organismes artistiques à accéder à ces marchés. À eux seuls, les marchés locaux des organismes artistiques des CLOSM ne sont souvent pas assez importants pour soutenir le travail continu de ces organismes. Des marchés diversifiés, dans tout le pays et ailleurs, sont donc essentiels.

Les subventions de la Stratégie d'accès aux marchés sont accordées à la suite d'un processus concurrentiel, et les demandes sont évaluées en fonction des critères publiés du programme. En 2023-2024, au titre de la Stratégie d'accès aux marchés, on a accordé un financement de 584 640 \$ à 26 bénéficiaires distincts (14 bénéficiaires de communautés minoritaires anglophones ont reçu 272 900 \$; 12 bénéficiaires de communautés minoritaires francophones ont reçu 311 740 \$).

Fonds pour les langues officielles

Le Fonds pour les langues officielles (FLO) est un mécanisme de soutien de longue date qui offre un appui financier aux artistes et aux organismes travaillant dans les CLOSM. Les objectifs du FLO sont de contrer l'isolement et de contribuer au développement des artistes et des organismes artistiques œuvrant dans les CLOSM. Les subventions du FLO sont accordées au titre des programmes de subventions réguliers du Conseil sous forme de soutien supplémentaire aux personnes dont la candidature a été retenue ou à celles dont la candidature a été recommandée pour un financement, mais n'a pas été retenue.

En 2023-2024, le Fonds a fourni 794 454 \$ en financement à des projets artistiques de toutes les régions du Canada. Dans l'ensemble, 65 artistes, groupes et organismes artistiques ont reçu un soutien du FLO. Ces subventions ont été accordées à un éventail de disciplines et d'activités artistiques. La répartition entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire est la suivante : 35 bénéficiaires distincts des minorités anglophones ont reçu un total de 404 085 \$; et 30 bénéficiaires distincts des minorités francophones ont reçu un total de 390 369 \$.

17. Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne

Le Conseil favorise la reconnaissance et l'usage des deux langues officielles dans ses propres communications publiques, qui sont toutes bilingues. Le Conseil veille à ce que toute l'information diffusée (p. ex. les courriels, les messages sur les médias sociaux, les rapports de recherche) soit disponible en anglais et en français, et ce, avec la même qualité.

L'un des moyens les plus efficaces dont dispose le Conseil pour promouvoir la reconnaissance et l'utilisation des deux langues officielles consiste à financer des activités artistiques qui touchent le public du Canada dans les communautés de tout le pays. En voici quelques exemples.

Prix littéraires du Gouverneur général

Chaque année, le Conseil assure l'administration et la promotion des Prix littéraires du Gouverneur général (LivresGG). Ces prix promeuvent la littérature du Canada en récompensant les meilleurs livres de langue française et anglaise dans sept catégories : Romans et nouvelles, Essais, Poésie, Théâtre, Littérature jeunesse – texte, Littérature jeunesse – livres illustrés, et Traduction. Tout au long de l'année, les partenaires organisent des événements autour des livres finalistes et gagnants. Qu'il s'agisse de lectures, de discussions ou d'autres activités originales, ce sont autant d'occasions de découvrir la crème de la littérature canadienne, en français et en anglais.

18. Protéger et promouvoir le français

En 2023-2024, le Conseil a contribué à plusieurs initiatives visant à protéger et à promouvoir la langue française.

Festival fransaskois 2023

En 2023-2024, le Conseil a subventionné le Festival fransaskois, qui est le seul festival francophone en son genre, offert en Saskatchewan, et qui permet de découvrir ou redécouvrir des artistes de genres musicaux variés, et ce en français. C'est une grande occasion pour la communauté francophone de se retrouver et de célébrer son apport à la province et au pays.

Le thème du festival était « Femmes d'ici » d'où la programmation a mis en valeur les femmes et leur contribution à la scène artistique. Il y a eu une grande variété de performances musicales francophones, ainsi qu'un spectacle pour enfants, des ateliers artistiques, des rencontres avec le public et des lectures d'œuvres littéraires. Le festival a aussi organisé un transport pour des groupes de nouveaux arrivants pour une journée du festival en collaboration avec l'organisation de services et d'accueil des nouveaux-arrivants francophones.

Depuis plusieurs années, les activités de rassemblement offert aux francophones, qui sont souvent isolés les uns des autres dans la province, sont un des moyens pour contrer l'assimilation à la communauté anglophone.

Jeux de la Francophonie

Le Conseil a collaboré avec Patrimoine canadien pour superviser la programmation culturelle des Jeux de la Francophonie de 2023, qui ont eu lieu du 28 juillet au 6 août 2023 à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Les Jeux sont une compétition artistique et sportive au cours de laquelle des médailles d'or, d'argent et de bronze sont décernées à des artistes francophones remarquables de 18 à 35 ans provenant de partout dans le monde. C'est une occasion unique pour les artistes francophones du monde entier de tisser des liens et de se faire une place sur la scène internationale.

Le Conseil a contribué à la présélection des jeunes artistes francophones ayant représenté le Canada français dans les onze disciplines des concours culturels (jonglerie avec ballons, marionnettes géantes, danse hip-hop, conte, littérature, photographie, sculpture-installation, peinture, chanson, danse de création et création numérique). La sélection a été menée par un comité de pairs reflétant la diversité de la francophonie canadienne.

Sélection d'artistes de théâtre francophones pour le festival Les Zébrures d'automne à Limoges, en France

Le Conseil a envoyé une délégation d'artistes de théâtre des communautés francophones en situation minoritaire aux Zébrures d'automne, un festival tenu à Limoges, en France, où le Canada français était l'invité d'honneur. Il s'agissait d'une occasion pour des artistes de différentes régions du monde d'explorer de nouveaux modes de collaboration, d'échange et de diffusion.

Le festival s'est déroulé du 20 au 30 septembre 2023 et a permis de favoriser les rencontres et le réseautage entre les artistes francophones du Canada français, des Antilles françaises, d'Afrique et d'Europe; de stimuler les échanges artistiques et le partage de connaissances au sein de la communauté francophone internationale; d'encourager la collaboration artistique entre les artistes de la communauté francophone internationale, ce qui comprend des projets de coproduction fondés sur des principes de coopération et de réciprocité; et de promouvoir la francophonie canadienne dans toute sa riche diversité.

L'Arrière Scène Centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse

En 2023-2024, le Conseil a octroyé une subvention à L'Arrière Scène Centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse, une organisation à Québec qui, entre autres, offre Le Théâtrophone, une plateforme numérique pédagogique développée pour les écoles québécoises. Composée d'un catalogue d'œuvres dramatiques produites spécifiquement pour le format audio et complétées par un coffret pédagogique clé en main, elle propose au public scolaire des outils pour bonifier l'expérience culturelle des jeunes. Ils ont reçus une subvention du Conseil pour adapter leurs contenus artistiques et pédagogiques pour les faire rayonner à travers le Canada. Accompagnés de diffuseurs franco-ontariens, ils vont développer un prototype adapté au système scolaire ontarien et le mettrons à l'essai dans différents contextes d'apprentissage : établissements scolaires francophones, classes d'immersion et de francisation, etc.

Traduction d'une série d'histoires fictives sur l'historique des Métis en anglais et Métchif

En 2023-2024, par le biais de son programme autochtone—Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis—le Conseil a octroyé une subvention à l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba pour un projet de traduction.

En collaboration avec l'auteure franco-manitobaine, Janine Tougas, l'Union va traduire une série d'histoires fictives contemporaines basées sur l'historique des Métis destinées aux jeunes de 5 à 20 ans—*Les Istwerres de la sharette de la Rivyerre-Rouj/Histoires de la charrette de la Rivière-Rouge/Stories of the Red River Cart*. Cette série, consistant de 36 courtes histoires, est une première dans la communauté métisse du Manitoba. Il y a présentement peu de contenu non académique Métis disponible pour les enfants et adultes désirant un renouement avec la culture métisse. Cette série de livres a pour but de divertir, de créer un point de ralliement pour toutes les générations et d'être une raison de célébrer.

Afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes possible, l'Union va faire traduire les histoires vers l'anglais afin que les versions imprimées soient dans les deux langues officielles. D'autre part, le texte sera aussi traduit vers le Métchif en s'alignant avec la culture orale métisse, donc les versions traduites seront disponibles en format audio-visuelle en ligne. Il est particulièrement important de faire la traduction vers le Métchif pour appuyer la revitalisation de la langue. En ce moment, il n'y a que 250 personnes qui parlent le Métchif au Manitoba, effectivement, c'est une langue qui

est en disparition, faute de colonisation.

Ce projet vise à créer pour la population métisse française du Manitoba, pour les institutions éducatives et culturelles métisses, francophones et anglophones, y compris les bibliothèques et les musées et pour tous les citoyens du Manitoba – une ressource narrative, visuelle et auditive accessible gratuitement en ligne en format multilingue. Ce projet est une invitation à tous les segments de la population à mieux comprendre et apprécier le peuple Métis et sa contribution au patrimoine canadien, à travers l'histoire. Comme le dit Maria Campbell, auteure et gardienne du savoir métis, « Stories are the biggest medicine we have. »

19. Renforcer les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité dans leur propre langue

Le Conseil soutient activement les occasions d'apprentissage pour les membres des CLOSM. Les artistes et les professionnelles et professionnels du milieu artistique des CLOSM demandent des subventions au Conseil pour mener un vaste éventail d'activités, dont de nombreuses occasions d'apprentissage autonome dans la langue officielle de leur choix.

Voici des exemples de projets financés en 2023-2024 présentés par des artistes ayant indiqué provenir de CLOSM. Ces projets ont fourni aux bénéficiaires de belles occasions d'apprentissage dans leur première langue officielle.

Mentorat en édition pour bénéficier la littérature acadienne

Émilie Turmel est une éditrice basée à Moncton, Nouveau Brunswick qui travaille chez les Éditions Perce-Neige. Elle a reçu une subvention du Conseil pour effectuer un mentorat en édition de manuscrits en prose avec Yara El-Ghadban, éditrice chez la maison d'édition Mémoire d'encrier (basée à Montréal).

Émilie Turmel travaille au sein d'une communauté en situation linguistique minoritaire, donc elle a voulu développer une approche inclusive et de décolonisation en ce qui a trait au développement d'un bassin d'auteurs et d'autrices souvent sous-représentés-es ou marginalisés-es. Yara El-Ghadban travaille depuis plusieurs années chez Mémoire d'encrier, une maison d'édition qui a pour mission de publier des voix sous-représentées dans la littérature canadienne, soit celles d'auteurs et d'autrices issues de la diversité culturelle. Ce mentorat lui a permis de transposer les solutions développées par Mémoire d'encrier à la réalité acadienne.

Mentorat en réalisation pour un cinéaste syro-canadien

Grâce à une subvention du Conseil, Ayham Abou Ammar, un cinéaste syro-canadien vivant à Brossard, au Québec, a eu l'occasion de suivre une formation spécialisée de six mois en réalisation de films auprès de Muslims in Media, un organisme de bienfaisance canadien enregistré.

Cette formation en anglais couvre toutes les étapes de la création et de la distribution d'un court métrage. Le programme a facilité l'intégration d'Ayham Abou Ammar dans la

communauté cinématographique montréalaise et lui a offert de précieuses possibilités de réseautage avec des réalisatrices, des réalisateurs, des productrices, des producteurs et des membres du milieu professionnel. Il a bénéficié d'un mentorat technique essentiel dans le domaine de la réalisation et reçu des conseils pour l'élaboration de scénarios en anglais. Grâce à ce mentorat, Ayham Abou Ammar a été encouragé à explorer et à incorporer des éléments de son héritage syrien dans le film, contribuant ainsi au riche paysage culturel du cinéma canadien.

21. Lors de l'élaboration d'une stratégie d'aliénation d'un immeuble fédéral ou d'un bien réel fédéral excédentaire, l'institution a consulté les communautés de langue officielle en milieu minoritaire et autres intervenants afin de tenir compte des besoins et des priorités des minorités francophones ou anglophones de la province ou du territoire où se situait l'immeuble fédéral ou le bien réel fédéral visé.

S.O. (Ne s'applique pas dans le contexte de votre institution).

Le Conseil ne possède pas de biens immobiliers fédéraux ni de bâtiments fédéraux.

22. Veuillez nous donner un ou deux exemples de bonnes pratiques que votre institution a mise en place dans le cadre de son engagement concernant la partie VII de la LLO.

Collaboration du Conseil pour l'avancement des artistes francophones et acadiens des CLOSM

Le Conseil est signataire, avec d'autres institutions culturelles fédérales, de l'Entente de Collaboration pour le Développement des Arts et de la Culture des Communautés Francophones en Situation Minoritaire du Canada 2018-2023 (l'Entente). Cette entente vise à renforcer la concertation et à consolider les efforts pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et acadiennes du Canada et promouvoir leur contribution à la richesse culturelle et artistique du pays.

Durant la période 2023-2024, le Conseil a participé aux réunions du comité des signataires et contribué à l'évaluation de l'Entente 2018-2023. Le Conseil est déterminé à poursuivre son engagement dans une entente renouvelée. (Au moment de la rédaction du présent document, les conditions de l'Entente 2023-2028 sont en négociation.)

Fiche contextuelle sur les CLOSM

Le Conseil a préparé des fiches contextuelles présentant des renseignements et des ressources sur les communautés et les pratiques artistiques émergentes, mal servies et moins bien comprises, qui visent à outiller les comités d'évaluation par les pairs du Conseil. Elles sont mises à jour pour évoluer parallèlement au dialogue sur un sujet donné. Elles sont également accessibles au grand public sur le [site web](#) du Conseil.

La fiche contextuelle du Conseil sur les CLOSM permet aux pairs évaluateurs de mieux comprendre ces groupes et les défis que rencontrent les artistes de ces

communautés. On y trouve des ressources supplémentaires sur le contexte artistique et culturel des artistes et organismes qui en proviennent.